

Association du Souvenir
Aux Morts
des Armées de Champagne

Agréée par le Ministère de la Guerre (C. M. N^o 12963 K. du 5 Novembre 1931)

et

FONDATION

du

Monument aux Morts des Armées de Champagne

et

Ossuaire de Navarin

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 Mai 1933

Président Fondateur : **GÉNÉRAL GOURAUD**



Sculp. : Maxime RÉAL DEL SARTHE

Cliché BRUNEL

Siège Social :
M. GASTON CHEZEL, Secrétaire Général,
34 bis, Rue Vignon, PARIS-9^e
Opéra 85-80

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
et FONDATION
du Monument aux Morts des Armées de Champagne
PARIS -- 34^{bis}, Rue Vignon, 34^{bis} -- PARIS**

OPÉRA : 85-80

Président Fondateur :
GÉNÉRAL GOURAUD
GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

Président Honoraire :
Général HELY d'OISSEL

Vice-Président (Fondation) :
Général PRÉTELAT

Président :
Colonel BOUCHER

Vice-Présidents :
Mme LEVYLIER
M. DELAAGE
Mme MARGARITIS

Secrétaire Général :
M. Gaston CHEZEL

Secrétaires Généraux Adjointes :
MM. DREUX - CAQUET - CHABASSE

Trésorier Général :
M. CHAMPION

Trésorier Général Adjoint :
M. HUARD

Administrateurs :

Mme CAILLET
Mme DROUET
Mme MORIZOT
Mme SALVA

Mme TIERS
M. BEAUCOURT
M. LAMARTINIÈRE
M. REVERDEN

M. WELSCH
M. BINET-VALMER
M. MATTEI
M. PÉRICARD

M. POISSON
M. MEYNADIES
M. DROUET
M. TIERS

M. WELTER
M. MÜLLER
M. LAMBERT
M. POTIER

SECTION DE CHALONS-s/-MARNE

COMITÉ D'HONNEUR :

M. BERTHOIN
Préfet de la Marne

Monseigneur TISSIER
Evêque de Châlons

M. CHAMPION
Maire de Châlons

Général LOISEAU
Commandant la 12^e D.I.

Conseil d'Administration :

Président :
Gal BAUDELAIRE

Vice-Président :
M. LOUVARD

Secrétaire :
M. A. ANTOINE

Trésorier :
M^e SAVOURET

Administrateurs :

Mme ULMANN
M. MAYBEL
M. BANHOLZER
Maitre POPELIN

M. THILLY
M. CAPY
Docteur LAFFITTE
M. LÉVY

M. TILGER
M. ROBAT
M. ROUCHE
M. MAILLEFER

Abbé VENINGER (P.A.C.)
M. J. de St-SEMMERA
M. MALARMEY

M. VINCENT, Past. Prot.
M. ULMANN, Président
Consistoire israélite.

SECTION DE TROYES

Président :
M. DARDENNE Aristide

Secrétaire :
M. LUILLIER Louis

Trésorier :
M. NEF Edouard

Administrateurs :

M. DELVALLÉE Léon

M. WALDSPURGER Henri

Délégués Régionaux :

Colonel DROUIN, à Caudéran (Gironde)
M. Henri DURET, à Beaune (Côte-d'Or)
Capitaine PELLET, Saint-Chamond
Capitaine MONJARDET, Paris (VII^e)

Mme FOURÉ, Colombus - U.S.A.
M. A. DUVEAU-BUZARD, à Chacé (M.-&-L.)
M. LEJEUNE, à Hayange (Gironde)
M. Charles GOLD, à Guebwiller

TAUX MINIMUM DES COTISATIONS

Membre actif : 6 ou 10 fr. par an
Membre adhérent : 20 fr. par an

Membre donateur : 50 fr. par an
Membre bienfaiteur : 100 fr. par an

Rachat des cotisations par le versement d'une somme égale à dix fois (10) le montant de la cotisation annuelle

Adresser les cotisations à M. CLAUDE CHAMPION, Trésorier, 83, Rue de la Jarry, Vincennes (Seine)

Compte de chèques Postaux PARIS 1272-80

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

Le Théâtre aux Armées

Notre GALA du 5 Juin

Ce fut un événement bien parisien, par la qualité du spectacle et le choix des spectateurs, mais, en même temps, un événement d'un caractère bien particulier.

Le spectacle tout d'élégance, d'art et de beauté.

La salle représentait une des meilleures compagnies que l'on peut réunir à Paris. Un caractère particulier, parceque, tout de même, la pensée qui dominait le spectacle, les rires et les applaudissements, était le souvenir de ceux pour qui il était offert. Et souvent, à l'évocation d'un épisode du Théâtre aux Armées, les cœurs se serraient d'une intense émotion, à la pensée de ceux que nous avons perdus « là-haut », comme on disait.

Enfin soirée de grand style, magnifique et parfaitement réussie.

D'ailleurs le succès pouvait-il faire doute, étant donnée la personnalité de l'animatrice de cette reconstitution du Théâtre aux Armées? Madame Dussane s'est dépensée sans compter pour l'organisation de cette soirée, elle s'y est donnée comme à tout ce qu'elle entreprend, avec entrain et décision, avec toutes les qualités qui la font toujours réussir. A côté d'elle, nous avons applaudi de tout notre cœur tous les grands artistes qui, dans l'ordre du programme, se sont faits successivement entendre :

M Albert Lambert, Sociétaire de la Comédie-Française, **M. Denis d'Inès**, Sociétaire de la Comédie-Française, **Mlle Edmée Favart**, de l'Opéra-Comique, **Mme Camille Bos**, de l'Opéra, **La Princesse Leïla Bederkhan**, **M. René Azam**, de l'Opéra-Comique, **Mlle Antonine Meunier**, de l'Opéra, **Mlle Bernadette Delprat**, de l'Opéra-Comique, **Mme Catherine Fonteney**, Sociétaire de la Comédie-Française, **M. Georges Chepfer**, **M. Damorès**, de la Porte-Saint-Martin, et la **Musique du 46^e Régiment d'Infanterie**.

A tous nous leur disons merci avec gratitude et nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour avoir bien voulu mettre leur talent au service d'une œuvre pieuse. Grâce à eux les ressources de notre Fondation sont accrues et nous allons pouvoir poursuivre la création de nouveaux ossuaires.

Comme cadre c'était parfait. La Salle des Fêtes du Cercle Militaire, magnifiquement décorée, contenait à peine la foule des uniformes, des habits noirs, et des toilettes élégantes et nuancées. Dans le hall des gardes républicains en grande tenue présentaient les armes. A l'arrivée du Général Gouraud, qu'accompagnaient Madame la Maréchale Lyautey, le Colonel Fuller représentant l'Ambassadeur des Etats-Unis, le Général Maurin, ancien ministre de la Guerre, les généraux Decamp, représentant le ministre de la Guerre, Prétellat, Lanoix, Besson, Faury, M. Espiar représentant le ministre des Pensions, M. Villey, Préfet de la Seine, M. Rigaud, représentant le Président du Conseil Municipal, M. Marchand, Directeur de la Police municipale, colonel Boucher, etc..., etc..., la salle entière se lève pour écouter la *Marseillaise* et ensuite l'*Hymne National Américain*. Il est 9 heures lorsque Madame Dussane apparaît sur la scène et retrace l'histoire du Théâtre aux Armées en regrettant que son véritable cadre n'ait pu être reconstitué, granges vides et baraques à courants d'air. Et le programme s'est déroulé, étourdissant et gracieux, lyrique et poétique, toujours parfait et souvent émouvant, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Après la première partie, la musique du 46^e d'Infanterie s'est fait entendre au Buffet, abondamment garni et très heureusement trouvé par les spectateurs, que la température, un peu excessive de cette soirée, chassait vers les boissons rafraîchissantes.

La deuxième partie se termine dans l'enthousiasme, alors que notre Secrétaire Général, M. G. Chézel, remet à Madame Dussane une gerbe tricolore, en même temps qu'il lui dit les remerciements émus de ceux qui ont revécu là des heures glorieuses et leurs sentiments de reconnaissance pour tous ceux qui ont fait le succès de cette soirée dont le bénéfice permettra à la Fondation du Monument de créer de nouveaux ossuaires à Navarin pour recueillir les pauvres os de ceux que la terre de Champagne a jusqu'à présent gardés et qu'elle rend maintenant pour qu'on leur donne une sépulture définitive digne de la grandeur de leur sacrifice pour la Patrie.

NOTRE QUINZIÈME PÉLERINAGE EN CHAMPAGNE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1937
sous la Présidence du Général GOURAUD

Notre quinzième pèlerinage sur l'ancien front de la 4^{ème} Armée aura lieu cette année le 26 Septembre. Pour rendre un nouvel hommage aux Morts des Armées de Champagne, le Général GOURAUD, ancien commandant de la 4^{ème} Armée, accompagnera les pèlerins qui, nous l'espérons, viendront très nombreux.

Plus encore que les années précédentes, nous avons des raisons impérieuses d'aller reconforter notre Souvenir sur les lieux mêmes où tant de sacrifices ont été accomplis.

Dans les temps difficiles que nous traversons, il faut nous retremper dans les leçons que nous ont donné nos grands Morts. Nous sommes certains que notre appel sera entendu et que le pèlerinage du 26 Septembre 1937 revêtira une ampleur digne de ceux que nous irons honorer.

Nous prions pour nos Morts à Navarin, à Souain et à Minaucourt, nous visiterons les cimetières nationaux et au Monument de Navarin, maintenant complètement achevé, nous inaugurerons deux nouveaux ossuaires.

Aux Morts qui nous appellent, répondons-leur « Présent ».

PROGRAMME ITINÉRAIRE

PARIS - GARE DE L'EST

6 h. 15 Rassemblement en face du Bureau de Renseignements (Hall départ des Grandes Lignes) : Distribution des billets aux personnes ne bénéficiant pas de permis gratuits ou de tarifs spéciaux (mutilés, familles nombreuses, etc.).

7 h. 05 Départ.

9 h. 00 Arrivée à CHALONS-SUR-MARNE. Embarquement dans les cars qui stationneront dans la cour de la Gare et départ immédiat.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

8 heures en la Chapelle de NAVARIN - MESSE BASSE

SERVICES SOLENNELS A LA MÉMOIRE DES MORTS DE CHAMPAGNE

sous la présidence de S. Exc. **Mgr. TISSIER**, Evêque de la Marne

à 10 heures 30

à l'Eglise de Souain

Itinéraire N° 1

LES MONTS

St-Etienne-au-Temple, Mont Frenet (Cimetière), Ferme de Suippes (Cimetière), Suippes (Cimetière National), Souain (Arrêt), Fermes des Wacques, St-Hilaire-le-Grand, Auberge de l'Espérance, Bois du Puits (Cimetière), Ferme de Constantine, Nauroy, Moronvilliers, St-Martin-l'Heureux, St-Souplet, Ste-Marie à Py, Somme Py, NAVARIN.

(Des lieux non prévus dans les itinéraires pourront être visités sur demande).

à l'Eglise de Minaucourt

Itinéraire N° 2

MINAUCOURT

St-Etienne-au-Temple, Mont Frenet (Cimetière), Ferme de Suippes (Cimetière), Suippes (Cimetière National), Somme-Suippe, Somme-Tourbe, Laval, Wargemoulin, Minaucourt (Arrêt), Massiges, Beauséjour, Le Mesnil-les-Hurlus, Hurlus, Perthes-les-Hurlus, Souain (Cimetière National), NAVARIN.

NAVARIN

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

sous la Présidence du Général GOURAUD

à 15 h. 45

INAUGURATION DE DEUX NOUVEAUX OSSUAIRES

ABSOLUTE SOLENNELLE

17 h. 15. — Départ de Navarin.
 18 h. 15. — Arrivée à Châlons.
 18 h. 45. — Départ de Châlons.
 20 h. 54. — Arrivée à Paris.

CONDITIONS

| PRIX | Pour les membres de l'Association (ayant payé leur cotisation 1936) | | Pour les autres personnes | |
|---|--|-----------------------|---------------------------|-----------------------|
| | 2 ^e classe | 3 ^e classe | 2 ^e classe | 3 ^e classe |
| Voyage PARIS-CHALONS (aller et retour) | 65 » | 45. » | 65, » | 45. » |
| Voyage CHALONS-NAVARIN (Autos-cars. Aller et retour) | 27. » | 27. » | 32. » | 32. » |
| Déjeuner à SUIPPES ou à SOUAIN . . . | 13 » | 13. » | 13. » | 13. » |

a) Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées à : M. CHAMPION, Trésorier ASMAC, 83, rue de la Jarry à Vincennes (Seine), avant le 20 Septembre, délai de rigueur.

b) Bien spécifier l'itinéraire choisi et le cimetières du front qui intéressent.

En raison des engagements que nous avons pris, tant auprès de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est que de l'entreprise de transport en cars, aucun remboursement ne sera effectuée pour les places non occupées.

c) Des cartes numérotées seront adressées à partir du 15 septembre ; pour permettre le contrôle dans les cars, nous recommandons de les porter ostensiblement pendant tout le pèlerinage.

d) Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation.

e) L'Association, ainsi que ses mandataires, ne sont jamais substitués aux compagnies, sociétés ou personnes chargées du transport des pèlerins quant aux responsabilités (retard, accidents...).

f) Au cours de la visite des cimetières ou du champ de bataille, nous demandons instamment aux pèlerins de se conformer strictement aux consignes qui seront données par les commissaires.

VOYAGE GRATUIT

Il est rappelé aux ascendants, veuves de guerre et leurs enfants qu'un voyage gratuit annuel est accordé pour la visite des tombes. S'adresser à la mairie de la localité, muni d'un livret de famille et de l'acte de décès, puis adresser la demande légalisée au réseau.

Nous recommandons aux bénéficiaires de faire établir leur permis pour la gare de Châlons s/Marne. En cas de contestation, nous en aviser.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne

Par suite de l'organisation de la reconstitution du Théâtre aux Armées, notre Conseil d'Administration a décidé de reporter la date de l'Assemblée générale ordinaire annuelle au Samedi 6 Novembre 1937, à 14 h. 30, dans les Salons du Gouverneur Militaire de Paris.

Une convocation sera adressée ultérieurement à tous nos adhérents.

Comme chaque année, bien avant l'heure fixée, les délégations se groupaient dans la Cour d'Honneur des Invalides et les fidèles du Souvenir se pressaient sous la glorieuse nef de Saint Louis.

A 10 h. 45, les drapeaux des Associations d'A.C. forment la haie et le Général GOURAUD reçoit dès sa descente de voiture S. Em. le Cardinal BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Membre de l'Académie Française, qui a bien voulu venir cette année présider cette cérémonie et apporter ses prières en faveur des Morts des Armées de Champagne.

Le Chanoine VERDRIE présente l'eau lustrale et le cortège monte vers le chœur dans lequel ont pris place le Représentant du Président de la République, Madame la Maréchale FOCH, le Maréchal PÉTAÏN, le Général PRÉTELAT, les attachés militaires, navals et de l'Air des puissances amies et alliées, les représentants des Ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Air, des Pensions, ainsi que de nombreuses personnalités civiles.

Le Colonel Abbé DE L'ESPINOIS commence le Saint Sacrifice et à l'Evangile, M. le Chanoine CAMBOURNAC, médaillé militaire et décoré de la Croix de Guerre, monte en chaire pour y faire le magnifique discours qu'on lira d'autre part. A peine a-t-il fini, que la voix grave du Cardinal BAUDRILLART s'élève pour tirer les conclusions nécessaires :

Il remercia l'orateur pour son très beau discours ainsi que la nombreuse assistance de se souvenir. Il dit combien il était heureux de se trouver dans cette église pour rendre hommage aux Morts de Champagne en temps que le Représentant du Président de la République, des Corps constitués, des attachés militaires des nations alliées et associées, des chefs illustres tels M. le Maréchal Pétain, le Général Gouraud et tant d'autres. Il félicita la foule immense d'être venue se retremper dans le Souvenir de nos Morts. Et en remerciant l'orateur de l'allusion faite à son récent ouvrage "Soyons Prêts" le Cardinal termina en affirmant qu'il n'avait jamais séparé l'Eglise de la France et prononça des paroles de réconfort et d'espérance.

Avant de quitter le banc d'œuvre, le Cardinal donne sa bénédiction et l'office divin continue. A l'élévation, la sonnerie « Aux Champs » est exécutée et avant l'absoute, la sonnerie « Aux Morts » fait entendre ses notes tristes.

Le Cardinal BAUDRILLART s'avance alors revêtu de la mitre blanche et de la chape noire et donne l'absoute solennelle pour tous les Morts de Champagne dont le Souvenir est plus vivace que jamais même dans les moments difficiles que le Pays traverse en ce moment.

Le cortège se reforme alors et la sortie s'effectue lentement, chacun quittant comme à regret la Chapelle des Invalides qui a vu tant de cérémonies militaires et dont la Messe annuelle de notre Association n'est pas une des moindres.

A 18 h. 30, nombreux étaient ceux qui se retrouvaient encore à l'Arc de Triomphe pour y ranimer la Flamme du Souvenir. Dans le calme parfait, le Général GOURAUD suit les drapeaux des Associations qui se sont jointes à nous pour monter vers la dalle sacrée.

Un roulement de tambour, une note aigue du clairon, les drapeaux s'inclinent, l'épée tenue par la mère d'un mort de Champagne, fait jaillir la flamme, une minute de silence troublée seulement par les bruits lointains de Paris, un nouveau roulement de tambour. La cérémonie est terminée et ainsi s'achève nos deux journées consacrées au Souvenir de nos grands Morts de Champagne.

ALLOCUTION du Chanoine Cambournac

Son Eminence le Cardinal BAUDRILLART,
Monsieur le Général GOURAUD,
Messieurs les Généraux,
Mesdames, Messieurs,

« Il y a quelques années, un orateur aussi éloquent qu'autorisé, prenant la parole dans cette même chaire et pour cette même cérémonie, exprimait ses justes craintes sur la fragilité du cœur humain et sa triste aptitude à l'oubli: « O morts, s'écriait-il, on vous oubliera. Oui, il y aura du bonheur, ou, il y aura de la joie sans vous, ... et vous mourrez, ô morts, pour la seconde fois ».

Cette crainte n'était pas alors sans fondement, peut-être; la vie semblait facile et l'horizon sans nuages. Insensiblement on se laissait aller à jouir des fruits du sacrifice, sans songer toujours à ceux qui s'étaient sacrifiés.

Mais voici que le destin nous a rappelés à l'ordre; la Providence donne l'aiguillon à notre noblesse; difficultés et inquiétudes diverses à l'intérieur et à l'extérieur sont venues pour ainsi dire sonner le réveil des courages et l'appel aux vertus viriles. Selon l'expression que Montaigne appliquait à son temps, si troublé aussi, il a bien fallu comprendre que nous vivions « en un siècle non mol, languissant ni oisif ». Et chacun, plus ou moins consciemment, de se ceindre les reins pour des épreuves qui, nous l'espérons, nous seront épargnées, mais dont la menace n'est pas inexistante.

Cette situation nouvelle a suscité un nouvel état d'âme, bien différent des folles ivresses de l'après-guerre, et qui nous rapproche insensiblement de l'esprit même qui anima les héros que nous commémorons aujourd'hui. Une vie trop facile nous éloignait d'eux des circonstances plus sévères nous y ramèneront; la sécurité, la prospérité faisait de nous des héritiers oubliant et peut-être indignes; la survenue de temps difficiles nous rappelle le dur devoir

x qui se rep-
pbe pour y
ans le calme
es drapeaux
à nous pour

note aigue
nt, l'épée te-
Champagne,
de silence
lointains de
ambour. La
s'achève nos
venir de nos

mac

BAUDHILLART,
D,

orateur aussi
parole dans
même céré-
es sur la fra-
te aptitude à
vous oublic-
il y aura de
rez, ô morts,

s sans fonde-
facile et l'ho-
on se laissait
ice, sans son-
sacrifiés.

a rappelés à
aguillon à no-
tudes diverses
venues pour
urages et l'ap-
pression que
ps, si troublé
que nous vi-
anguissant: ni
ins consciem-
ur des épreu-
seront épar-
st pas inexist-

ité un nouvel
es ivresses de
roche insenssi-
ma les héros
l'hui. Une vie
des circons-
neront; la sé-
nous des héri-
es; la survenue
le dur devoir

de garder et de transmettre ce qui nous a été si chèrement et gardé et transmis.

Or, ce redressement des esprits et des cœurs à qui demander le secret de l'affermir sinon à ceux qui « pieusement sont morts pour la Patrie »; qui, en ces jours de doute saura mieux nous guider que ceux qui vécurent tant de jours ténébreux, et qui vainquirent ? Exemple, si nous savons le comprendre d'une merveilleuse fécondité et dont je ne veux retenir en ce jour qu'une triple leçon : *leçon de sérénité, leçon d'abnégation, leçon d'union.*

Cette triple leçon, nous sommes légitimement fiers aujourd'hui de la placer sous deux patronages aussi éminents qu'autorisés : d'une part Son Eminence Monseigneur le Cardinal BAUDHILLART, qui nous a fait l'insigne honneur de présider cette cérémonie et dont le nom est pour tous synonyme du patriotisme clairvoyant, ferme et informé; qui, solidement établi sur les hauts observatoires de l'historien, se rit des sophismes d'un jour et ne dédaigne pas, comme chacun sait, de les confondre par des écrits qui sont des actes; d'autre part le glorieux soldat qui fut l'artisan d'une des plus irréparables défaites de l'ennemi, Monsieur le

même, à chaque jour suffit sa peine; « sullicit deie, malitia sua ».

Jésus voulait par là, prémunir ses disciples et par eux tous les hommes, contre cette sorte d'inquiétude stérile qui sans cesse attend les catastrophes et les prévoit sans les prévenir. Il blâmait ces âmes perpétuellement sur le qui-vive, aux aguets du malheur et qui en portent le deuil par provision comme si elles pouvaient ainsi désarmer le sort.

Tristesse féconde, si elle était efficace, mais elle est stérile; elle paralyse l'action, décourage de prime abord, et annihile les réactions de défense. N. S. Père le Pape Pie XI parlait un jour de ce degré de « juste et salutaire optimisme qui est nécessaire à la vie ». Qu'était-ce que ces mots, sinon le commentaire de la parole évangélique que nous citions tout à l'heure ?

Or cette vertu si indispensable aujourd'hui et si peu pratiquée, cette égalité d'âme, qui nous en a donné de plus inoubliables exemples que nos soldats de la plus grande des guerres ? Pendant des mois, des années, ils ont vécu pour ainsi dire sous l'aile de la mort, et ils demeuraient calmes, et même ne laissaient pas d'être gais, et cette bonne humeur, forme



1913 — La Ferme de Navarin.

Général Gouraud, qui après avoir su conduire à la victoire sa vaillante armée, en est resté l'âme vigilante et en qui nous nous plaçons à saluer l'inébranlable gardien des fidélités du souvenir en même temps que le mainteneur des hautes vertus, plus que jamais nécessaires.

I

Hautes vertus, ai-je dit. Et d'abord la sérénité. Vertu nécessaire, peu aisée, et peu commune. J'en emprunterai en quelque sorte la définition à l'Évangile lui-même: « Ne vous inquiétez point, dit Notre Seigneur, pour le lendemain; le lendemain s'inquiétera pour lui-

exquis du courage, était une de leurs meilleures sauvegardes. Cette volonté de vivre intensément dans le présent, et d'y pourvoir, de ne songer à l'avenir que pour le préparer par l'action en abandonnant le reste aux décrets divins, — tel fut le ressort de ces troupes d'élite que vous représentez aujourd'hui, tel fut le secret de tant d'assauts terribles et victorieux qui illustrent toutes les pages de vos annales.

Songez, Messieurs, à ces zouaves du Cornillet qui le 20 mai 1917, dans les tranchées de départ, attendaient depuis quatre jours l'heure H et le signal de la plus meurtrière des attaques; — mesurons la solidité des nerfs

et la résistance du moral soumis à cette dure épreuve; — évoquons le visage grave, mais calme, de ces jeunes hommes qui vont dans un instant s'élançer à une mort certaine et qui le savent.

Méditons sur ce spectacle, sur ce souvenir et nous rougirons de tant de lâches défaillances, de tant de refus de regarder en face le présent et l'avenir, de tant d'inquiétudes sans but et sans fruit qui énervent les courages sous le masque de la prévoyance et de la sagesse.

« Oui, Messieurs, quand on a derrière soi, dans sa race, et si proches, tant de gloire et d'héroïsme, c'est un élémentaire devoir de présenter aux sévérités du destin un visage riant, un cœur fier, une âme égale.

II

Mais sans doute faudra-t-il pour cela que le MOI individuel apprenne de nouveau à se subordonner et à se dévouer à ce qui le dépasse et le soutient. Si la guerre en effet avait exalté l'esprit de sacrifice, l'après-guerre vit la réaction de l'égoïsme et de l'avidité de jouir. Des causes diverses et entre autres un certain affaiblissement des croyances religieuses firent que beaucoup ramenèrent le but de la vie à elle-même, mirent leur idéal dans la richesse et toute leur complaisance dans le bien-être.

Le résultat ne se fit guère attendre; la force des choses, vous le savez, se chargea du châtement; une dure réalité vint rappeler à tous qu'on ne saurait impunément enfreindre certaines lois dont la première est que l'homme ne peut ni ne doit vivre exclusivement pour soi. Il doit, Messieurs, vivre pour Dieu, et pour commencer il doit vivre dans l'ordre et pour l'ordre voulu par Dieu, et cet ordre comporte visiblement, aussi bien que la famille, la Patrie.

Il s'en suit que l'individu doit se subordonner, et au besoin se sacrifier à l'une et à l'autre; il est l'anneau d'une longue chaîne; il est un dépositaire; il doit aux générations qui le suivront ce que lui-même a reçu des générations disparues.

Vous savez avec quel éclat un grand écrivain comme Maurice Barrès a célébré cette continuité et cette interdépendance; et vous savez mieux encore, comment quinze cent mille jeunes Français ont dévoué leur vie pour que ce qui avait été acquis ou défendu à Marignan, à Rocroi, à Fontenay, à Valmy, à Montmirail ne fut pas perdu à la Marne, à Verdun, en Champagne.

C'est à vos annales encore Messieurs, que j'emprunterai un exemple de ce dévouement de l'individu à l'ensemble: je veux parler de ces unités qui, lors de la fameuse attaque de juillet 1918, acceptèrent d'enthousiasme la mission de sacrifice, d'être submergés par les vagues d'assaut allemandes destinées à se briser ensuite sur notre position de résistance. Ce fut le premier acte de la défaite allemande, et c'est un de ces sacrifices réfléchis et voulus qu'il convient de méditer dans le silence de l'âme et dont le prestige doit nourrir et exalter en nous l'esprit d'abnégation qui à un degré évidemment bien moindre doit vivifier aussi la vie civique.

III

Liés au passé et liés à l'avenir nous devons encore nous considérer nous, vivants, nous un peuple, comme les membres d'un même corps. Jamais cette union n'a été plus mûre, jamais elle n'est apparue plus difficile, et pourtant quel meilleur modèle en fut jamais donné que par le spectacle des Armées de la Grande Guerre !

Non que la solidarité entre citoyens puisse être aussi stricte et aussi étroite qu'elle le fut sous la dure discipline du combat moderne; mais elle doit être aussi solide et aussi fraternelle.

Saint Paul, Messieurs, voulant faire saisir l'unité de l'Eglise, corps mystique du Christ, nous propose l'expressive parabole des « membres pensants ». Il nous montre que si l'œil, l'oreille ou la main étaient doués de sentiments et de volonté particulière, leur premier devoir et leur premier intérêt serait de soumettre cette volonté à celle qui anime le corps tout entier: « L'œil, dit-il, ne saurait dire à la main: je n'ai pas besoin de ton aide; ni la tête ne saurait dire aux pieds: vous ne m'êtes pas nécessaires ». Pareille anarchie serait la ruine du corps tout entier.

Merveilleux symbole d'une armée comme était la vôtre; un chef respecté parce que chacun savait, jusqu'au moindre soldat, qu'il avait fait ses preuves. Une extrême diversité de postes, de fonctions et de grades, mais chacun animé du même esprit, serviteur de la même cause, chacun prêt à jeter sa vie dans la fournaise terrible où se forgeait la victoire, chacun puisque Français, enclin à critiquer et à grogner par tradition, mais toute divergence cessait au seuil de l'exécution et de l'action, — telle nous apparaît dans son unité et dans sa diversité également exemplaires, l'armée qui entama l'ennemi dès les premiers mois de la guerre de position, le maintint ensuite ou l'ébranla pour le refouler enfin, l'abattre et le poursuivre.



- Que de fantômes, hélas, parmi ceux-là, mais combien proches de nos cœurs ! Qu'importe en vérité le recul des années ! Avoir partagé les mêmes joies, les mêmes deuils, les mêmes tristesses, les mêmes gloires, voilà qui a noué le lien inébranlable qui nous réunit non seulement à ceux que nous avons personnellement connus ou aimés, mais bien à tous les autres.

De ceux-là nous nous sentons, nous nous sentimes toujours frères, ils sont une partie même de nos âmes. C'est pourquoi la leçon que nous donne leur vie et leur mort n'est pas seulement un exemple bon à suivre, c'est un appel au plus profond de nous-mêmes.

Cet appel nous l'entendrons, Messieurs, comme Français, sous peine de rendre vaine l'œuvre qui leur coûta leur sang; — nous l'entendrons plus encore comme chrétiens, car nous croyons que ces morts qui ont tout donné, appelés par Dieu même dans le repos et la lumière ineffables, sont pour nous des témoins, des intercesseurs et des juges.

O Morts à jamais sacrés, vous dont le sang a baigné les falaises crayeuses de Champagne, moins que jamais craignez l'oubli. L'Os-

suivre pathétique de Navarin ne garde pas mieux vos noms que nos cœurs votre mémoire; le Monument héroïque et farouche qui vous a été élevé là-bas ne verra pas passer à ses pieds des fils indignes. Mais puissions-nous tous comprendre votre leçon suprême, cette leçon que nous propose sans paroles le Calvaire de Somme-Suippes gardien de tant de Croix, et qui est celle même que répètent à l'envi nos Évangélistes :

« Celui qui veut garder sa vie la perdra, mais celui qui consent à la perdre en ce monde la garde pour l'éternité. »

« In vitam eternam custodit eam ».

DONS

Dons reçus au 30 Juin pour l'entretien du Monument et des Ossuaires :

Comité de Châlons des Officiers retraités, 100 fr.
Mmes Moreaux, 10 fr.; Aubry-Chazelle, 100 fr.; Potiez, 20 fr.; Studer, 20 fr.; Combes, 5 fr.; Chavalard, 5 fr.; Brière, 30 fr.; Pillod, 5 fr.; Couloir, 11,50; Lintz, 20 fr.; Joseph Million, 30 fr.; Orsini, 20 fr.; Guillaume, 40 fr.; Bastien, 6 fr.; Gobert, 10 fr.; Lafféchelle, 10 fr.; Général Vaudenberg, 20 fr.; MM. Tabourin, 20 fr.; Pic, 20 fr.



Avril 1916 — Secteur de la Ferme de Navarin.
Guetteur en première ligne en face du Verger de Navarin.

LA PRIÈRE POUR NOS MORTS

Ces lignes, bien qu'inspirées par la théologie catholique, je les dédie à tous ceux qui ne veulent pas se contenter d'élever à nos héros des monuments de pierres, ... de fleurir leurs tombeaux, ... de pleurer sur leurs cendres, ... d'assister passivement aux cérémonies annuelles. Je les dédie à tous ceux qui croient à la survivance de l'âme. Je les dédie surtout à ces âmes qui, après vingt ans, et plus, portent encore en leur cœur la blessure de leur primitive douleur. Ces lignes bien simples leur procureront un réconfort réel et leur infuseront une vitalité nouvelle.



Au livre des Machabées, nous lisons qu'« en ces jours-là, le vaillant Judas Machabée ayant fait une collecte où il recueillit la somme de deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem

pour être employée à un sacrifice expiatoire. Belle et noble action inspirée par la pensée de pour les morts. Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, et c'est là une pensée sainte et salutaire. » (II Mach. XIII, 43-46). la résurrection ! Car s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille fussent ressusciter, c'eût été chose inutile et vaine de prier.

Cette page biblique date de deux siècles avant le drame du Calvaire. Elle soutient si bien la croyance générale à la survivance des âmes, à leurs expiations dans l'autre monde, et à la puissance de nos prières pour leur soulagement que l'Eglise catholique l'a insérée dans la liturgie funèbre des jours anniversaires.

Nous avons certainement déjà lu, peut-être à plusieurs reprises — cette épître. Majs avons-

nous bien saisi le sens de ces quelques mots :
« C'est donc une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts. »



Et en effet, prier pour les Morts est une pensée sainte et salutaire pour celui qui prie.

Prier pour les Défunts ce n'est pas seulement accomplir un devoir, c'est aussi un charme pour le cœur. « Qu'y a-t-il de plus suave au cœur, s'écriait un jour, dans la chaire de Notre-Dame, le Père Félix, que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des Morts ? Croire à l'efficacité des prières et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables; croire enfin que, même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits : quelle douce, quelle aimable croyance ! » Aussi a-t-on vu des âmes venir au Catholicisme, attirées par la beauté et la douceur de son culte pour les Trépassés. Il est si triste d'entendre enseigner que l'on a plus rien à faire pour ceux que la mort nous a ravis ! Il est si désespérant d'avoir à se persuader qu'il serait inutile d'aller s'agenouiller sur leur tombe pour y mêler des prières à ses larmes !

Mais par-dessus tout, la prière pour les Morts est un bienfait pour l'âme. « Peut-on douter sur un tombeau ? »

Quand nous sommes là, agenouillés sur les dalles de Navarin... quand, abimés dans le recueillement, nous n'entendons plus que la plainte du vent qui vient se briser sur le monument, ou qui gémit dans la crypte... quand nos yeux baignés de larmes se lèvent sur le vitrail à la silhouette symbolique de notre cher Disparu... notre pensée reconstitue facilement la vie de celui que nous pleurons : Il naquit... Il souffrit... Il mourut... Et au souvenir de tant de labeurs, de tant de souffrances étranges, de tant de jours, de semaines, peut-être de mois et d'années, pendant lesquels il a combattu, « tenu » pour nous, de tant de sang versé et de la mort acceptée pour notre délivrance... pouvons-nous croire que tout finit là ?

Non, celui qui repose en ce lieu sacré, ce n'est pas celui que nous avons aimé, il n'y a là que son linceul de chair. Son âme, c'est-à-dire *Lui*, s'en est dégagée. Et maintenant il habite par delà ces lointains abîmes, dont le mystère attire nos regards et nos pensées.

Alors pour nous, l'immortalité n'est plus une croyance, elle devient en quelque sorte une vision. Désormais, pourrions-nous encore rappeler en ce monde celui que nous aimons ?... Non. Car nous sentons que tous les bonheurs terrestres ne sont que des commencements, et que le repos, la lumière, la vie, tous les vrais biens sont dans l'au-delà; ... nous comprenons trop que la seule chose vraiment désirable ce n'est pas que notre cher Aimé revienne à nous... mais que nous allions à lui, afin d'augmenter encore, s'il se peut, sa félicité en la partageant, dans le sein de Dieu.

Ainsi comprise la prière pour les Morts est sans contredit un charme pour le cœur et un bienfait pour l'âme de celui qui prie.



La prière pour les Morts est également salutaire pour eux. C'est un dogme catholique que, mériter. Ici-bas, la miséricorde; là-haut, la justice. Si ces âmes, durant qu'elles étaient en leur réconciliation parfaite avec Dieu; par-delà la tombe du Juge Souverain leur demande une expiation intégrale.

Mais c'est aussi un dogme catholique que nous, leurs Parents, leurs Amis, qui sommes encore au monde des divins pardons, nous pouvons mériter pour elles par nos prières et nos bonnes œuvres.

Voilà pourquoi, empruntant la voix de Job, ces âmes, retenues loin du Ciel, nous crient : « Ayez pitié de nous, vous, du moins, qui avez été nos amis; ayez pitié de nous puisque la main de Dieu nous a touchés. » (IX, 21). Hélas! trop souvent leurs appels restent sans écho et nous pouvons leur appliquer cette parole de Sémirame : « Elle a pleuré, pleuré dans la nuit; et parmi ceux qui lui sont chers, il n'était personne qui la consolât. » (Lam., I, 2).

Que nous sommes donc ingrats et vains ! Certes, nos héros méritent des monuments, des plaques du Souvenir, des fleurs, des discours, des cérémonies;... ils méritent toutes ces manifestations de la reconnaissance des vivants; ...ils méritent tout cela et mille fois plus. Mais dites-moi, quel soulagement en retirent-ils ?... Au contraire, si de loin en loin nous y joignons la prière — le vrai Souvenir — la prière fervente, le souvenir impérissable, ne trouveraient-ils pas dans ces exaltations de foi française, le soulagement approprié à leurs souffrances expiatoires ?...

Oh! si Dieu permettait à une âme de se montrer tout-à-coup devant nous, de nous parler, ne serait-elle pas en droit de nous dire: « Toi que j'ai tant aimé, que j'appelais du nom si doux d'ami, de frère, d'enfant, de mère... Toi qui voulais me garder près de toi... qu'aurais-tu fait si ce n'est prolonger mes souffrances ? ...Et aujourd'hui pour mettre fin à mes tourments, pour me donner le repos auquel j'aspire de tout mon être immatériel ne m'accorderas-tu pas un acte de dévouement, une aumône, une prière qui ferait descendre sur moi la rosée qui abrègerait mes maux et m'en délivrerait bientôt. O mon ami, ô mon frère, ô mon enfant, ô ma Mère pourquoi m'oublies-tu ? »



Comme toutes les paroles de l'Écriture, celles-ci sont esprit et vie. Plus on les médite, plus elles apparaissent lumineuses à l'esprit et suaves au cœur. Relisons-les souvent. Nous y trouverons une consolation sereine et une force sans cesse renaissante même aux heures les plus douloureuses.



La prière pour les Morts par excellence c'est l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe. Une chapelle a été organisée dans les assises du monument de Navarin. Cette chapelle est pourvue de tous les objets nécessaires au Culte catholique. Mais encore faudrait-il utiliser

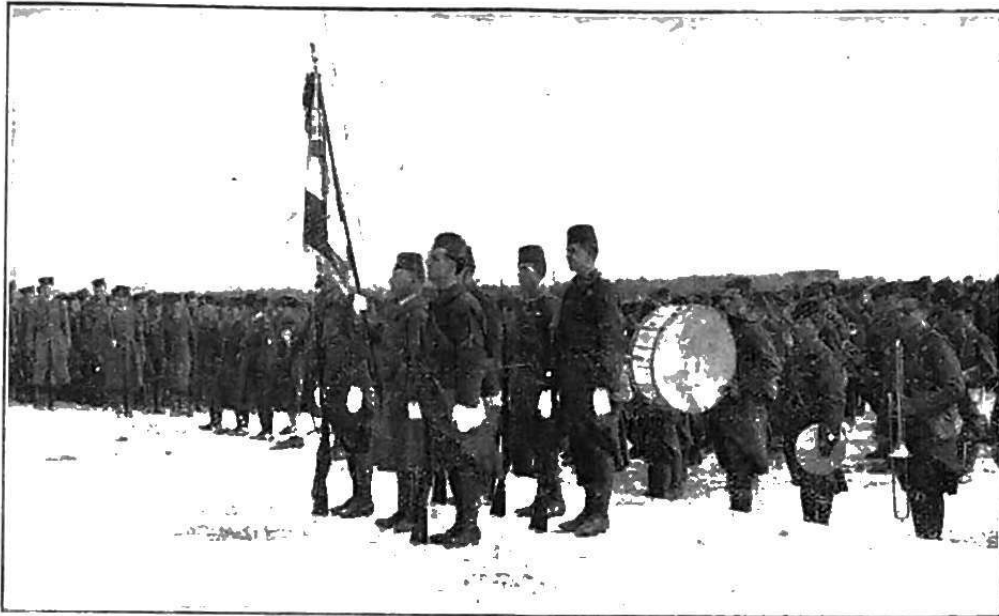
ce lieu de Prières pour le soulagement spirituel des héros des Armées de Champagne. Actuellement une dizaine de messes y sont célébrées chaque année. C'est certainement un minimum qu'il serait facile de doubler.

Sur divers points de l'ancien Front des Lignes (ou associations) de messes ont été fondées au profit des Morts des grandes Nécropoles nationales. Le front de Champagne n'a

pas encore la sienne. C'est œuvre réalisable. Que les personnes qui désirent participer à cette fondation et en faire profiter leurs défunts écrivent à M. le Vicaire Econome de Souain-Navarin qui fera le nécessaire pour l'aboutissement de ce projet.

Souain-Navarin, le 20 Avril 1937.

fr. Dominique-M. JOURDAIN,
o.f.m.



1937 — Le 4 Juin, le 8^e Zouaves rend les honneurs au Monument de Navarin

LES CIMETIÈRES NATIONAUX DE CHAMPAGNE

Cimetière National de JONCHERY-SUR-SUIPPES

Situé à 28 kilomètres de Châlons. Desservi par la gare de Suippes (5 km. environ, ligne de Châlons à Verdun).

4.890 Tombes individuelles

4 ossuaires de 5.000 corps environ

Créé pendant la guerre en 1915, les militaires qui y reposent ont été relevés sur les champs de bataille de : Jonchery-sur-Suippes, Saint-Hilaire-le-Grand, Bussy-le-Château, Cuperly, Cimetière Farman à Bouy, Cimetières 4 et 9 de Suippes, Courtisols.

Les militaires inhumés appartenaient principalement aux :

10^e, 44^e, 48^e, 50^e, 54^e, 56^e, 60^e, 63^e, 64^e, 68^e, 70^e, 71^e, 83^e, 94^e, 101^e, 102^e, 107^e, 108^e, 115^e, 116^e, 117^e, 120^e, 124^e, 126^e, 130^e, 132^e, 134^e, 150^e, 154^e, 155^e, 161^e, 166^e, 202^e, 248^e, 270^e, 290^e, 355^e, 402^e régiments d'infanterie.

2^e, 5^e, 6^e régiments d'infanterie coloniale.

1^{er}, 3^e, 23^e, 26^e, 29^e, 31^e, 32^e, 45^e Bataillons de Chasseurs à Pied.

3^e, 5^e, 6^e, 9^e, 13^e et 121^e Tirailleurs.

1^{er}, 6^e, 8^e, 9^e, 15^e Génie.

2^e, 3^e, 8^e Zouaves.
7^e, 29^e, 34^e, 32^e, 44^e, 52^e, 84^e, 112^e Régiments d'Artillerie.

1^{er} Etranger.

4^e, 11^e, 12^e Chasseurs à Cheval.

3^e et 7^e Hussards.

6^e Cuirassiers.

Cimetière National dit du BOIS DU PUIITS à Auberives-s.-Suippes

Situé à 35 kilomètres de Reims. Desservi par les gares de Dontrien (ligne de Reims à Challerange et Mourmelon-le-Petit. Ligne de Reims à Châlons).

CIMETIERE FRANÇAIS

3.520 tombes individuelles

3 Ossuaires de 3.000 corps

CIMETIERE POLONAIS

105 tombes individuelles.

Créé pendant la guerre en fin 1918 il comportait un millier de tombes individuelles, après guerre il a été regroupé les corps provenant des cimetières militaires de guerre et les tombes isolées de: La Voie Romaine, E. de

Moscou, du Village Gascon, d'Estival, du Bois Sacré, du Bois Liévin, du Bois de la Chapelle, du Bois du Puits et des Monts Téton, du Casque, du Cornillet, du Mont Haul, du Mont sans Nom, du Mont Blond.

Les militaires qui y reposent appartenaient principalement aux :

7^e, 14^e, 20^e, 41^e, 50^e, 53^e, 59^e, 63^e, 70^e, 71^e, 77^e, 100^e, 101^e, 102^e, 104^e, 108^e, 115^e, 117^e, 124^e, 126^e, 130^e, 150^e, 151^e, 154^e, 161^e, 162^e, 164^e, 167^e, 168^e, 169^e, 204^e, 207^e, 225^e, 315^e, 324^e, 326^e, 330^e, 365^e, 366^e, 414^e, 415^e d'Infanterie.

8^e et 16^e Bataillons de Chasseurs à Pied.
1^{er} Etranger.
1^{er}, 2^e, 6^e, et 7^e Génie.
5^e et 9^e R.A.P.
33^e et 49^e Régiments d'Artillerie.
2^e, 3^e, 7^e, 8^e et 9^e Zouaves.
3^e, 4^e et 9^e Tirailleurs.
et quelques-uns d'autres régiments mais peu nombreux.

Cimetière National de SEPT-SAULX

Situé à 181 kilomètres de Paris. Desservi par la gare de Sept-Saulx (ligne de Châlons à Reims).

3.049 Tombes individuelles

Créé pendant la guerre en 1915 pour recevoir les corps des soldats des cimetières de guerre de Sept-Saulx, du Mont de Billy, dit de Moscou, de la Veuve.

Ces militaires appartenaient principalement aux :

11^e, 53^e, 59^e, 70^e, 71^e, 83^e, 99^e, 104^e, 115^e, 117^e, 124^e, 140^e, 158^e, 159^e, 166^e, 234^e, 330^e, et 414^e Régiments d'Infanterie.
22^e et 24^e Régiments d'Infanterie Coloniale.
3^e, 33^e, 44^e, 47^e, 113^e, 118^e Régiments d'Artillerie.

Cimetière National de MOURMELON - LE - GRAND

Situé à 22 kilomètres de Châlons-sur-Marne. Desservi par la gare de Mourmelon-le-Grand (2 km. environ.)

2.025 Tombes individuelles

1 Ossuaire de 40 corps

Créé pendant la guerre mais agrandi à la suite par le regroupement des petits cimetières militaires de guerre qui se trouvaient sur la commune de Mourmelon-le-Grand (cimetière du Phare, cimetière du Génie, de l'Ambulance de Gauche, de l'Hôpital, de l'École de Tir, du Tennis et de l'Espérance).

Les militaires qui y reposent appartenaient principalement aux :

9^e, 29^e, 67^e, 94^e, 103^e, 126^e, 150^e, 151^e, 154^e, 155^e, 162^e, 161^e, 311^e, 415^e d'Infanterie.
8^e Bataillon de Chasseur à Pied.
9^e Tirailleurs.
8^e Génie.
108^e et 130^e d'Artillerie.

Des cérémonies ont lieu les 1^{er} et 11 Novembre sous les auspices des Autorités civiles et militaires, mais il est constamment visité par les troupes en manœuvre, étant à proximité du Camp de Mourmelon.

Il existe au centre du cimetière un petit monument en granit commencé pendant la guerre par des soldats et terminé après guerre qui

porte cette inscription: « Aux Héros de Champagne, 1914-1918 ».

Il y a également une Chapelle faite complètement en menus morceaux de sapin et qui a été rapportée en fin 1918 du cimetière russe de l'Espérance à Saint-Hilaire-le-Grand.

Cimetière National de MOURMELON - LE - PETIT

Situé à 20 km. de Châlons. Desservi par la gare de Mourmelon-le-Petit (ligne de Châlons à Reims).

1.360 Tombes individuelles

Créé pendant la guerre, pour les militaires décédés à Mourmelon-le-Petit et ceux du cimetière militaire de guerre de la Sapinière à Baconnes ont été regroupés là.

Les militaires qui y reposent appartenaient principalement aux :

32^e, 66^e, 67^e, 77^e, 90^e, 101^e, 104^e, 106^e, 117^e, 124^e, 130^e, 135^e, 164^e, 166^e, 201^e, 202^e, 225^e, 246^e, 247^e, 248^e, 271^e, 324^e, 336^e, 365^e, 366^e d'Infanterie.
27^e, 112^e et 117^e d'Infanterie Territoriale.
7^e, 20^e et 50^e d'Artillerie.

Cimetière National de VILLERS - MARMERY

Situé à 110 kilomètres de Reims

523 Tombes individuelles

Créé en 1915 pour recevoir les militaires décédés à l'Ambulance installée pendant la guerre à Villers-Marmery.

Les militaires qui y reposent appartenaient principalement aux :

2^e, 13^e, 27^e, 47^e, 25^e, 59^e, 85^e, 95^e, 100^e, 124^e, 130^e, 225^e, 248^e d'Infanterie.
27^e, 117^e, 135^e et 209^e d'Infanterie Territoriale.

Cimetière National de SILLERY

Situé à 55 kilomètres de Reims. Desservi par la gare de Sillery (ligne de Châlons à Reims)

5.666 Tombes individuelles

et 2 Ossuaires de 5.500 corps env. d'inconnus

Créé en 1923 pour la réinhumation des militaires français provenant des cimetières de guerre et des tombes isolées de: La Glacière, Les Marquises, Le Bois des Zouaves, La Pomme, du Réduit-Davoust, d'Arago, de la Source, du Cadran, de l'Hospice Saint-Joseph, de Sillery, Saint-Léonard, Mailly - Champagne, Taissy, Chigny-les-Roses, Beaumont-sur-Vesle, Ludes, Verzenay, Louvois, Treslon, Prosnès, Puisieux, Thuisy-Wez, Les Petites Loges, d'Eucliel, de Cormontreuil, de Beine-Chamery, La Neuville, de Vitry-les-Reims, des communaux de Reims (Ouest, Nord et Sud).

Ces militaires appartenaient principalement aux :

23^e, 25^e, 27^e, 32^e, 47^e, 53^e, 63^e, 65^e, 68^e, 74^e, 83^e, 85^e, 86^e, 88^e, 90^e, 94^e, 95^e, 97^e, 100^e, 101^e, 104^e, 115^e, 135^e, 136^e, 138^e, 151^e, 232^e, 270^e, 291^e, 300^e, 325^e, 338^e, 415^e d'Infanterie.
108^e, 118^e et 211^e d'Infanterie Territoriale.
18^e, 51^e, 60^e, 61^e Bataillons de Chasseurs à Pied.
21^e, 22^e, 23^e d'Infanterie Coloniale.

1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 28^e et 61^e Tirailleurs.
1^{er}, 3^e, 6^e, 8^e, 19^e, 26^e, 34^e, 42^e, 49^e, 81^e, 84^e, 233^e, 308^e, 315^e d'Artillerie.
2^e et 3^e Zouaves.
3^e, 5^e, 8^e, 12^e Cuirassiers.
26^e, 27^e et 30^e Dragons.
4^e Hussards.

Cimetière National de SOMME-SUIPPES

Situé à 28 kilomètres de Châlons-sur-Marne. Desservi par la gare de Suippes (3 km. environ.)

3.562 Tombes individuelles

et 2 ossuaires de 1.400 corps environ

Créé en 1914 pour recevoir les militaires tués et décédés sur Somme-Suippes, en fin de guerre ceux retrouvés sur les champs de bataille de: Tahure, Mesnil, Perthes ou provenant des cimetières de guerre de la Chapelle à Auberive-sur-Suippes, Saint-Rémy-s-Bussy, du Bois Sabot à Souain, Perthes et de Saint-Hilaire-le-Grand, du Bois Allongé à Auberive, du Bois Bistre à Mesnil.

Ces militaires appartenaient principalement aux :

18^e, 19^e, 20^e, 22^e, 24^e, 30^e, 34^e, 42^e, 53^e, 59^e, 64^e, 65^e, 75^e, 80^e, 81^e, 83^e, 88^e, 96^e, 97^e, 99^e, 103^e, 104^e, 116^e, 117^e, 122^e, 126^e, 134^e, 140^e, 143^e, 154^e, 155^e, 170^e, 315^e, 336^e, 350^e, 401^e, 415^e, 410^e, 416^e d'Infanterie.
1^{er}, 7^e, 35^e, 36^e, 38^e, 44^e d'Infanterie Coloniale.
1^{er} Etranger.
3^e Zouaves.
2^e Tirailleurs.

1^{er}, 25^e et 26^e Bataillons de Chasseurs à Pied.
2^e, 6^e, 7^e, 23^e, 25^e, 54^e, 57^e, 62^e, 82^e d'Artillerie.

Il existe dans ce cimetière une colonne brisée faite pendant la guerre et provenant du cimetière du 3^e Zouaves de Saint-Hilaire-le-Grand et un grand Calvaire élevé par l'Association du Souvenir aux Morts de Champagne.

Cimetière National de SAINT - JEAN - SUR - TOURBE

Situé à 20 kilomètres de Sainte-Menehould. Desservi par la gare de Somme-Tourbe (44 kilomètres environ.)

2.240 Tombes individuelles

Créé en 1922 pour la réinhumation des militaires qui étaient inhumés dans les cimetières

militaires et communaux de: Saint-Jean sur Tourbe, Grizaucourt, La Croix en Champagne, Laval sur Tourbe, Somme-Tourbe, Somme-Brionne.

Les militaires qui y reposent appartenaient aux :

1^{er}, 7^e, 11^e, 20^e, 33^e, 43^e, 51^e, 53^e, 65^e, 72^e, 73^e, 87^e, 96^e, 80^e, 81^e, 88^e, 91^e, 96^e, 110^e, 120^e, 122^e, 127^e, 128^e, 142^e, 170^e, 174^e, 207^e, 300^e, 416^e d'Infanterie.

4^e, 22^e, 24^e, 33^e, 37^e d'Infanterie Coloniale.
3^e, 5^e, 37^e, 48^e, 52^e et 54^e d'Artillerie.
18^e et 19^e Bataillons de Chasseurs à Pied.

Cimetière National du PONT du MARSON (Commune de MINAUCOURT)

Situé à 20 kilomètres de Sainte-Menehould

9.006 Tombes individuelles

et 6 Ossuaires de 10.000 corps environ

Créé à l'emplacement du cimetière de guerre du Pont du Marson, les militaires inhumés proviennent des cimetières de guerre de La Place d'Armes, du Calvaire, du Centre du Promontoire à Massiges, des cimetières 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7 bis, 8, 8 bis de Minaucourt, de Varoquier, du 410^e R.I. à Ville-sur-Tourbe, de la Porcherie, de la Laiterie de Virginy, des Maigneux, de Valmy, des communes de Rouvroy, Auve, Valmy, Aulry, Cernay-en-Dormois, Berzieux, Bouconville, Grateuil, Somme-Bionne, Fontaine-en-Dormoy, Hans, Laval-sur-Tourbe, Wargemoulin-Gizaucourt et les tombes isolées du champ de bataille de Minaucourt, Ferme de Beausejour, Maisons de Champagne, Massiges, Ville sur Tourbe, Massiges, Ripont.

Les corps reposant dans ce cimetière appartenaient principalement aux :

1^{er}, 8^e, 9^e, 11^e, 12^e, 14^e, 15^e, 20^e, 26^e, 33^e, 37^e, 43^e, 53^e, 55^e, 69^e, 73^e, 80^e, 86^e, 104^e, 108^e, 113^e, 115^e, 117^e, 120^e, 122^e, 130^e, 142^e, 143^e, 146^e, 153^e, 156^e, 160^e, 293^e, 299^e, 319^e, 337^e, 342^e, 359^e, 363^e, 403^e, 410^e, 411^e, 412^e, 418^e d'Infanterie.

2^e, 4^e, 18^e et 19^e Bataillons de Chasseurs à Pied.

2^e, 3^e, 4^e, 7^e, 8^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e d'Infanterie Coloniale.

(du Régiment d'Infanterie du Maroc.

2^e, 4^e et 9^e Zouaves.
2^e, 4^e, 5^e, 7^e Tirailleurs.
1^{er}, 2^e et 3^e Génie.
14^e et 18^e Dragons.
3^e Chasseurs d'Afrique.
45^e, 54^e, 57^e, 110^e, 178^e, 456^e et 255^e d'Artillerie.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite)

JUILLET 1936

ROUSSEAU (Jean-Baptiste). Sergent. 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2572.
POIL (Paul). 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2573.
HUMBERT (Adrien). 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2560.
BALTHAZARD (Henri). 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2566.

BRIOUX (Achille). 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2572.

POIL (Paul). 410^e R.I. 25-9-15, relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2573.

1 CAPITAINE inconnu du 410^e R.I. (pas identifié), relevé à l'Étang de Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2562.

PALLATIN (Philippe). 297^e R.I. 5-10-15, relevé

à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2909.

THOMAS (François), 297° R.I., 5-10-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3555.

GERVAISEAU (René), 130° R.I., 27-9-15, relevé à l'Épine de Védégrange Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2556.

MOUCHET (Alexis), 297° R.I., 5-10-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3517.

RIVAL (François), 297° R.I., 5-10-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2900.

ALAZARD (Pierre), 297° R.I., relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2900.

LECLERCQ (Henri), 155° R.I., 1-10-15, relevé à Auberive sur Suippes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2881.

LEFEBVRE (Desiré), 365° R.I., 21-5-17, relevé au Mont Blond, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2594.

LORTHOIT (Jules), 365° R.I., 21-5-17, relevé à Mont Blond, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2593.

AURIOL (Jean), 59° R.I., 17-4-17, relevé au Mont Blond, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3721.

RECALDE (Pierre), 88° R.I., 17-4-17, relevé au Mont-Blond, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2908.

LEFEBVRE (Modeste), 103° R.I., 25-2-15, relevé à Perthes, réinhumé Ossuaire de Navarin.

ASTRIE (Henri), Caporal, 14° R.I., 22-12-14, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2555.

LAGARDE (Alexis), 14° R.I., 22-12-14, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2552.

BIGOT (Jean-Marie), 317° R.I., 5-10-15, relevé à Auberive, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2541.

MORLIER (Alfred), 161° R.I., 30-9-15, relevé à Auberive, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2547.

PONSARD (Etienne), Caporal, 161° R.I., 5-10-15, relevé à Auberive, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2545.

ALLIAUME (Auguste), 161° R.I., 6-10-15, relevé à Auberive, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2543.

BANATRE (Charles), 71° R.I., 30-4-17, relevé au Mont Cornillet, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2537.

LAMBERT (Cyrille), Adjudant-chef 1^{er} Zouaves, 21-5-17, relevé au Mont Cornillet, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2924.

AOÛT 1936

BESSON (Silvain), Sergent, 113° R.I., 13-7-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de Vienne-le-Château, tombe 3575.

DUFELU (Irénée), 272° R.I., 1-11-14, relevé à la Gruerie, réinhumé Cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4457.

POISSONNIER (Jacques), 120° R.I., 18-12-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4683.

SATIAT (Alphonse), 82° R.I., 2-4-15, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4614.

NAFFEUX (Maurice), 120° R.I., 18-12-14, relevé à la Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 821 ter.

COTTET (Ernest), 108° R.I., 19-12-14, relevé à la Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1074.

ARNOULD (Emile), 120° R.I., 18-12-14, relevé à la Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1073.

LENOIR (Victor), 120° R.I., 18-12-14, relevé à la Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1075.

GENDREU (Albert), Sous-Lieutenant, 14° R.I., 8-9-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Gruerie, tombe 1076.

PRAT (Edouard), 14° R.I., 8-9-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1077.

BOISGONTIER (Albert), 156° R.I., 27-9-15, relevé à Maisons de Champagne, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2777.

DRUET (Ludovic), 3° R.I. Cle, 25-9-15, relevé à Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2544.

MALLET (Jean), 3° R.I. Cle, 25-9-15, relevé à Ville sur Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2529.

BROCHARD (Pierre), 3° R.I. Cle, 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2873.

(à suivre).

FORMULE DE LEGS

destinés à la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

La Fondation dite « Monument aux Morts de Champagne et Ossuaire de Navarin », ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933, a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent ou en nature.

La formule ci-dessous insérée dans les dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur :

Je donne et lègue à la Fondation dite « Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin », dont le Siège est à Paris, 34bis, rue Vignon, la somme de nette de tous droits et de frais.

Date :

Signature :

VIN DU RÉGIMENT



BORDEAUX VIEUX
LIGUE DES COMBATTANTS POUR LA DÉFENSE
DU VIN DE FRANCE

CEST UN BON VIN DE BORDEAUX
sélectionné avec le plus grand soin.

S'adresser : M. DALLÉAS

3, Cours du Chapeau-Rouge - BORDEAUX

ARTi

L'APÉRITIF
DE SANTÉ

L'ÂME DE
L'ARTICHAUT



Pour tirer le maximum de rendement de votre jardin,
— fiez-vous aux conseils de —

RUSTICA

La grande revue hebdomadaire de la campagne.

- LE NUMERO - **0 fr. 60** EN VENTE PARTOUT
de 32 pages illustrées - tous les samedis -

Spécimen gratuit sur demande. — RUSTICA, 1, rue Gazan, PARIS-14^e.

HOTEL-RESTAURANT DE NAVARIN

SOUAIN (Marne)

Recommandé par l'Association